

ADEME&VOUS LA LETTRE **STRATÉGIE** est une lettre d'information régulière destinée aux décideurs du monde de l'environnement et de l'énergie, partenaires et contacts de l'ADEME. Chaque numéro est consacré à la présentation d'un sujet à vocation stratégique, économique ou sociologique : recherche et études, travaux de synthèse, propositions dans l'un des domaines de compétences de l'ADEME. L'objectif est de faciliter la diffusion de connaissances et d'initier réflexions et débats.



Le changement climatique, la biodiversité et la qualité de l'air suscitent des inquiétudes réelles au sein de l'opinion ainsi qu'une prise de conscience de la nécessité de changer les modes de vie.

L'acceptation de mesures contraignantes baisse significativement au sein de la population dans un contexte de défiance envers les institutions et de contraintes budgétaires. Les Français sont divisés sur les mesures de politique publique à mettre en place selon leurs situations sociales, territoriales, leur âge et leur positionnement politique. Ils attendent une répartition équitable des efforts entre tous les acteurs de la société ainsi qu'une participation démocratique à la définition des changements à opérer.

L'adoption de modes de vie plus durables passe par des motivations autres qu'environnementales (économies d'énergie, confort, santé, etc.) ; elle suppose l'existence d'alternatives qui soient accessibles et donc des mesures d'accompagnement ciblées. Au-delà, la confiance en la possibilité de gagner le combat climatique joue un rôle déterminant.

LES FRANÇAIS ET L'ENVIRONNEMENT

LE RISQUE DU DÉSENGAGEMENT DES CITOYENS, ENTRE INQUIÉTUDES ET AMBIVALENCE ENVERS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'ADEME dispose de données régulières sur l'opinion des Français concernant les questions environnementales et leurs pratiques dans ce domaine (voir encadré 1 p. 2). Elles permettent d'observer les tendances et les évolutions des opinions et des comportements. Ce numéro de la lettre Stratégie présente les principaux résultats des enquêtes effectuées en 2018.





Des préoccupations et des attentes importantes en matière d'environnement

DES INQUIÉTUDES TOUJOURS FORTES SUR LE CLIMAT

Si l'environnement (8 %) est un sujet que les Français considèrent comme secondaire par rapport à d'autres priorités dont l'emploi (22 %) et l'immigration (18 %), il serait faux d'en conclure qu'ils ne s'y intéressent pas et que ce sujet ne les préoccupe pas. Entre 8 et 9 Français sur 10 se déclarent sensibles ou très sensibles à l'environnement, et ce depuis 1995². Parmi les différentes préoccupations environnementales, le changement climatique conserve sa première place en 2018 (22 %), à égalité, pour la première fois, avec la dégradation de la faune et de la flore, sujet qui n'a jamais été aussi présent dans l'opinion depuis 2001³. La pollution de l'air complète le podium (18 %) largement devant la pollution de l'eau (11 %) ou les risques du nucléaire (7 %) (voir graphique 1 p. 3).

Les Français se sentent très largement concernés par le changement climatique pour leurs enfants mais aussi pour eux-mêmes. En effet, 82 % de nos concitoyens pensent que leur territoire sera obligé de prendre des mesures importantes dans les décennies à venir pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Ils sont également inquiets puisque 63 % d'entre eux pensent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles d'ici à une cinquantaine d'années si le changement climatique continue en France. Ils sont enfin pessimistes, avec 58 % qui estiment que le changement climatique ne sera pas limité à des niveaux acceptables d'ici à la fin du siècle.

DES INQUIÉTUDES PLUS FORTES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Les inquiétudes touchent également la qualité de l'air, envers laquelle les Français s'avèrent beaucoup plus critiques cette année. S'ils sont 59 % en 2018 à juger que la qualité de l'air est bonne en France, c'est 10 points de moins qu'en 2017⁴.

ENCADRÉ 1

LES BAROMÈTRES DE L'ADEME OU RÉALISÉS AVEC SON SOUTIEN

ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », réalisé annuellement par GFK-ISL auprès de 1 000 personnes par téléphone de 2000 à 2013, puis par OpinionWay et Daniel Boy, auprès de 1 500 personnes par Internet de 2014 à 2018 (échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas; échantillon de 505 dirigeants d'entreprises de 50 salariés et plus, constitué selon la méthode des quotas).

<https://www.ademe.fr/representations-sociales-changement-climatique-19-eme-vague>

ADEME, « Les Français et l'environnement », OpinionWay (2018) réalisé annuellement par OpinionWay auprès de 1 000 personnes par Internet depuis 2014 (échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas).

<https://www.ademe.fr/enquete-francais-lenvironnement-vague-5>

ADEME, « Enquête TREMI » Campagne 2017, Kantar Public, Énergies Demain, Pouget Consultants pour l'ADEME (2018), réalisé par Kantar Public auprès de 29 243 ménages par Internet (échantillon représentatif des habitants de maison individuelle selon la méthode des quotas, dont 9 964 ménages ayant réalisé des travaux entre 2014 et 2016, dont au moins un geste a été achevé en 2016).

<https://www.ademe.fr/travaux-renovation-energetique-maisons-individuelles-enquete-tremi>

GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable » (2017) réalisé auprès de

3 800 personnes par Internet (échantillon représentatif de la population française âgée de 15 à 74 ans selon la méthode des quotas, à partir des répondants Kantar Media TGI France 2017R1, données analysées par Médiaplus France).

<https://presse.ademe.fr/2017/05/barometre-les-francais-et-la-conso-responsable-tous-acteurs.html?hilitte=%27greenflex%27%2C%272017%27>

Obsoco, Chronos, « L'observatoire des mobilités émergentes » (2018), réalisé auprès de 4 000 personnes par Internet (échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans à 70 ans, selon la méthode des quotas).

<https://www.ademe.fr/observatoire-mobilites-emergentes>

Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes » (2018) réalisé auprès de 4 034 personnes par Internet (échantillon représentatif de la population française âgée de 18 à 70 ans selon la méthode des quotas).

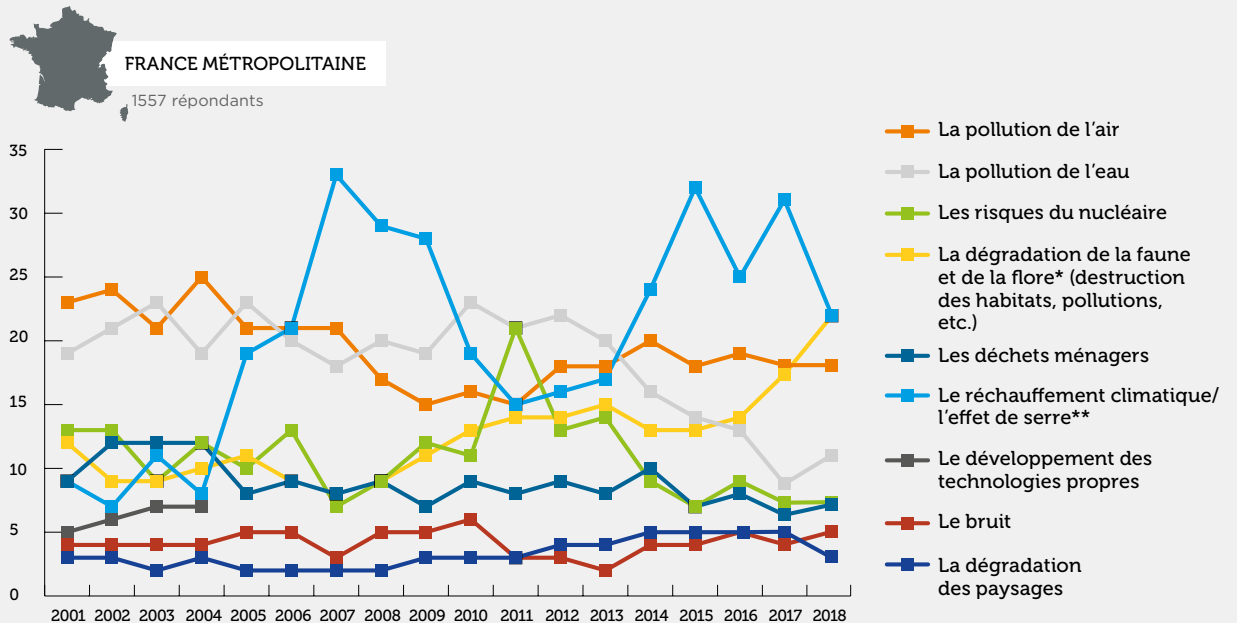
<https://www.ademe.fr/observatoire-mobilites-emergentes>

Credoc, « Conditions de vie et aspirations des Français » (2018), réalisé auprès de 3 000 interviewés par Internet depuis 2015 (échantillon représentatif de la population française métropolitaine, Corse et DOM-TOM âgés de 15 ans et plus selon la méthode des quotas). Les vagues antérieures à 2015 étaient menées en face-à-face sur un échantillon de 2 000 personnes et sur un champ plus restreint : les individus de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine, hors Corse.

GRAPHIQUE 1

JE VAIS VOUS CITER UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT. QUELS SONT LES DEUX QUI VOUS SEMBLERENT LES PLUS PRÉOCCUPANTS ?

Total des citations / En premier



Source : ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay, Daniel Boy (2018).

* Avant 2018, l'item était libellé « La dégradation de la faune et la flore »

** En 2017, l'item était libellé « Le réchauffement climatique / le changement climatique / l'effet de serre ». Avant 2017, l'item était testé uniquement sur « Le réchauffement climatique / l'effet de serre ».

Ils considèrent également que l'air est de meilleure qualité là où ils habitent que globalement « en France » (68 % contre 59 %) mais on assiste, ici aussi, à une baisse importante des perceptions positives (- 7 points). À cet égard, les jeunes sont encore plus critiques puisque 56 % des 18-34 ans estiment que la qualité de l'air en France est mauvaise contre 31 % des plus de 50 ans. Les différences générationnelles s'observent également concernant la qualité de l'air là où ils vivent puisqu'ils ne sont que 54 % des 18-34 ans à la juger bonne contre 75 % des plus de 50 ans. De fortes différences territoriales caractérisent elles aussi les perceptions. Ainsi, seuls 40 % des habitants de la région parisienne considèrent que la qualité de l'air là où ils habitent est bonne contre 86 % des habitants des agglomérations de moins de 2000 habitants et 80 % des habitants des agglomérations comprises entre 2000 et 19999 habitants. Ce ne sont pas les mêmes sources de pollution qui préoccupent les urbains et les ruraux.

La circulation routière et les activités industrielles sont pointées du doigt par 80 % des habitants des grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants) contre 54 % des ruraux (moins de 2000 habitants). En revanche, ces derniers sont bien plus nombreux à citer les activités agricoles (50 %, contre 13 % des urbains) et un peu plus le chauffage au bois domestique (17 %, contre 9 %).

L'air, troisième préoccupation environnementale derrière le climat et la biodiversité, représente également une source de désagrément tangible pour les individus. En effet, quasiment un répondant sur deux déclare avoir, lui-même ou un de ses proches, subi des troubles liés à la pollution de l'air extérieur, et plus de 1 sur 4 des troubles liés à la pollution de l'air intérieur. Les risques relatifs à la qualité de l'air intérieur inquiètent les Français principalement dans les transports (voiture, bus, métro...) (64 %), dans les crèches et les écoles (58 %) et, dans une moindre mesure mais à des niveaux significatifs, sur le lieu de travail (48 %) et dans le logement (45 %).





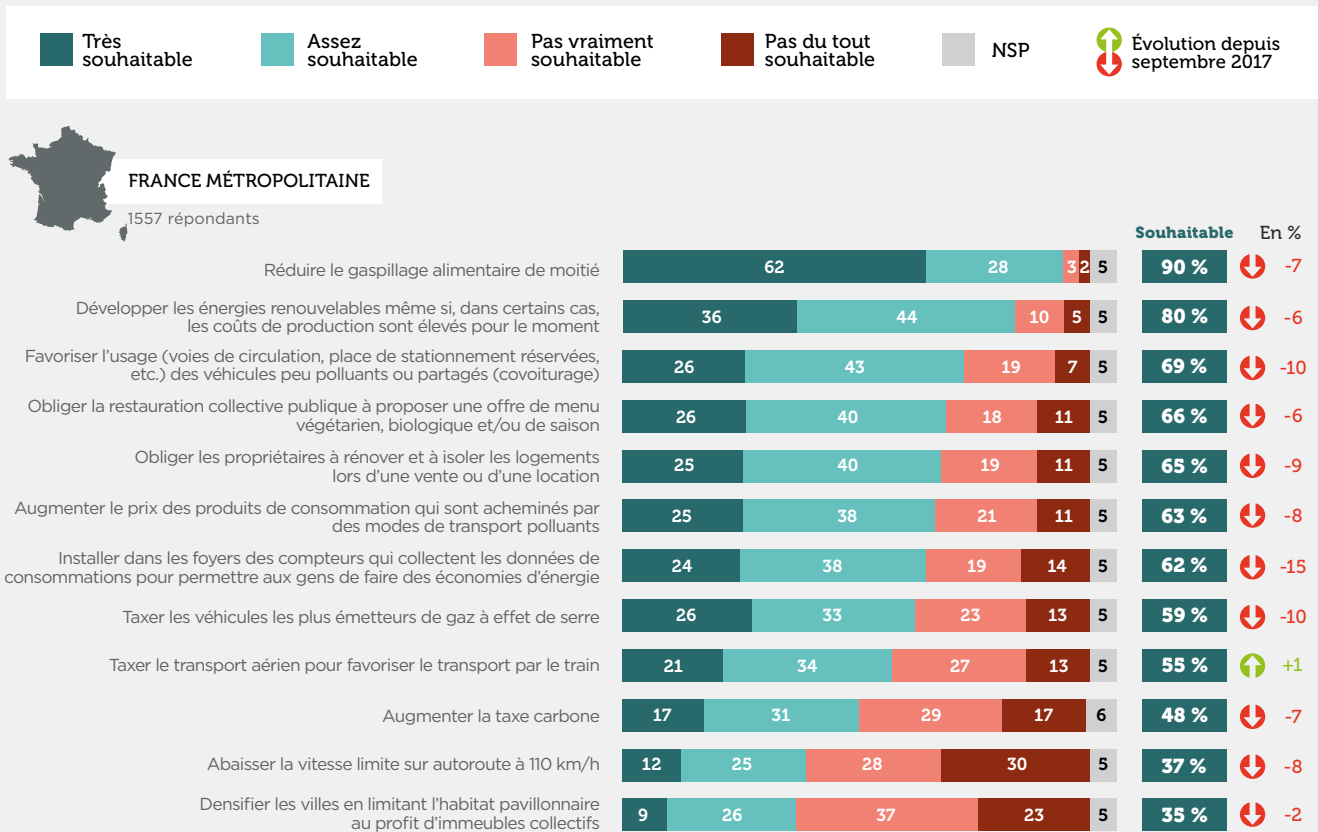
DE FORTES ATTENTES ENVERS LES POUVOIRS PUBLICS DANS UN CONTEXTE DE DÉFIANCE

Ces préoccupations environnementales, bien réelles, s'inscrivent dans un contexte de malaise et de défiance envers les grandes entreprises et les institutions. Depuis 2009, les qualificatifs choisis par les Français pour caractériser leur état d'esprit actuel sont la « méfiance », la « lassitude » et la « morosité » bien devant la « sérénité », le « bien-être » et la « confiance »⁵. Les évolutions récentes sont loin d'inverser la tendance. Entre décembre 2016 et décembre 2017, quasiment toutes les institutions politiques, de l'Union européenne au conseil municipal en passant par l'Assemblée nationale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), accusent une baisse très significative de la confiance qui leur est accordée, atteignant leur

plus faible niveau depuis 2009. Cette baisse s'est arrêtée entre décembre 2017 et décembre 2018 pour les collectivités locales mais s'est poursuivie pour les instances nationales et internationales. La défiance envers les institutions politiques à tous les échelons de gouvernance touche également les grands acteurs économiques. En 2004, 57,7 % des Français déclaraient faire confiance aux grandes entreprises, ils ne sont plus que 27 % en 2017⁶. Ils sont aussi 58 % à considérer, en 2017, que la mondialisation n'est pas une chance de progrès. Très concrètement, la méfiance se traduit, à titre d'exemple, par la suspicion généralisée d'obsolescence programmée. En effet, 91 % des Français pensent que les fabricants conçoivent délibérément des produits qui s'useront ou tomberont en panne rapidement⁷.

GRAPHIQUE 2

JE VAIS VOUS CITER DES MESURES QUE L'ON POURRAIT ADOPTER POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES VOUS ME DIREZ SI ELLE VOUS SEMBLERAIT...



Source : ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay, Daniel Boy (2018).

Et pourtant, à moins que ce ne soit aussi une des causes de ce climat sociopolitique, les attentes envers les pouvoirs publics restent fortes en matière d'environnement et de régulation de l'ensemble des activités économiques. Ainsi, 88,9 % des Français estiment que l'État devrait contraindre davantage les entreprises à produire de manière durable et responsable⁸. Plus globalement, lorsqu'on leur demande qui serait le plus efficace pour résoudre le problème du réchauffement climatique, les États, les instances internationales et les collectivités locales, soit les autorités publiques aux différents niveaux de gouvernance, cumulent 1 réponse sur 2⁹. Comparativement, la réponse « chacun d'entre nous » est choisie 1 fois sur 4 et « les entreprises », 1 fois sur 8.

L'ambivalence des Français envers les politiques publiques sur l'environnement

UNE ACCEPTATION DES MESURES EN FAVEUR DU CLIMAT À GÉOMÉTRIE VARIABLE AU SEIN DE LA POPULATION MAIS EN RÉGRESSION SIGNIFICATIVE...

Le rapport des Français avec l'action des pouvoirs publics se complique lorsque l'on entre dans le détail des régulations selon leur type, leur cible et leur finalité. D'une façon générale, les mesures visant à faciliter les choix vertueux sont toujours mieux acceptées que les mesures coûteuses ou contraignantes, surtout lorsqu'elles concernent le citoyen lui-même et non les acteurs publics ou économiques. En matière de lutte contre le réchauffement climatique (voir graphique 2 p. 4) par exemple, les Français plébiscitent la réduction du gaspillage alimentaire de moitié (90 % de personnes y sont favorables) ainsi que le développement des énergies renouvelables même si les coûts de production sont, dans certains cas, plus élevés pour le moment (80 %). Viennent ensuite les mesures favorisant l'usage de véhicules partagés ou peu polluants (69 %), l'obligation pour la restauration collective publique de proposer des menus végétariens, biologiques ou de saison (66 %) ou l'installation de compteurs dans les foyers pour permettre de faire des économies d'énergie (62 %). Ils sont, en revanche, peu enclins à voir les villes se densifier en limitant l'habitat pavillonnaire au profit d'immeubles collectifs (35 %). Ils sont tout aussi critiques pour ce qui est de la limitation de la vitesse à 110 km/h sur autoroute (37 %).

Si les mesures coûteuses et contraignantes pour soi s'avèrent souvent peu populaires, on peut relever quelques exceptions démontrant des niveaux d'acceptation élevés pour les mesures visant à réduire le changement climatique, en déclaratif tout au moins. En effet, obliger les propriétaires à rénover et à isoler les logements

lors d'une vente ou d'une location obtient 65 % d'opinions favorables. Les locataires sont plus nombreux à plébisciter la mesure, qu'ils approuvent à 79 %, mais 61 % des propriétaires la trouvent souhaitable alors qu'elle les concerne directement.

Certaines taxes peuvent aussi être relativement bien acceptées puisque 63 % des Français sont favorables à une augmentation des prix des produits de consommation qui sont acheminés par des modes de transport polluants, 59 % à une taxation plus forte des véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre et 55 % à une taxation plus forte du transport aérien pour favoriser le train. Ils sont même un peu plus nombreux, 48 %, à considérer que l'augmentation de la taxe carbone est souhaitable, contre 46 % qui pensent l'inverse et 6 % qui ne se prononcent pas¹⁰.

... ET UNE HAUSSE DE L'ACCEPTATION DES MESURES EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR...

En matière de lutte contre la pollution de l'air (voir graphique 3 p. 6), on observe la même hiérarchie que pour le changement climatique et les autres. En effet, les Français privilégient d'abord la gratuité des transports en commun en cas de pic de pollution (88 %), le développement des réseaux de transports en commun (86 %), des services de covoiturage (78 %), d'autos en libre-service (65 %), les aménagements favorisant la marche (82 %) ou la circulation à vélo (81 %)¹¹. Toutefois, ils se déclarent également favorables à l'obligation de livrer les marchandises en ville par des véhicules propres même si cela pourrait se traduire par une légère augmentation des prix (68 %, + 1 point depuis 2017), la limitation de la vitesse maximale autorisée dans les centres-villes (67 %) et, de façon désormais majoritaire depuis 2018, l'interdiction de la circulation des véhicules les plus polluants dans une partie de la ville ou de l'agglomération en fonction de leur vignette Crit'Air (54 %, + 6 points depuis 2017) ainsi que la mise en place de la circulation différenciée en cas de pic de pollution (53 %, + 4 points depuis 2017). La mise en place de péages à l'entrée des centres-villes est la seule mesure, minoritaire, à ne recueillir que 24 % d'avis favorables tout en progressant néanmoins de 3 points cette année.

Les facteurs d'évolution de l'opinion sont multiples. Ils peuvent dépendre d'un contexte global plus ou moins favorable ou de changements de perception des thématiques abordées. Ainsi, l'année 2018 marque une nette inflexion à la baisse dans l'acceptation des différentes mesures de lutte contre le changement climatique qui, pour quasiment toutes, régresse significativement (entre - 7 et - 15 points)¹² (voir graphique 2 p. 4). Le contexte de défiance accrue envers les institutions politiques peut expliquer ces résultats.



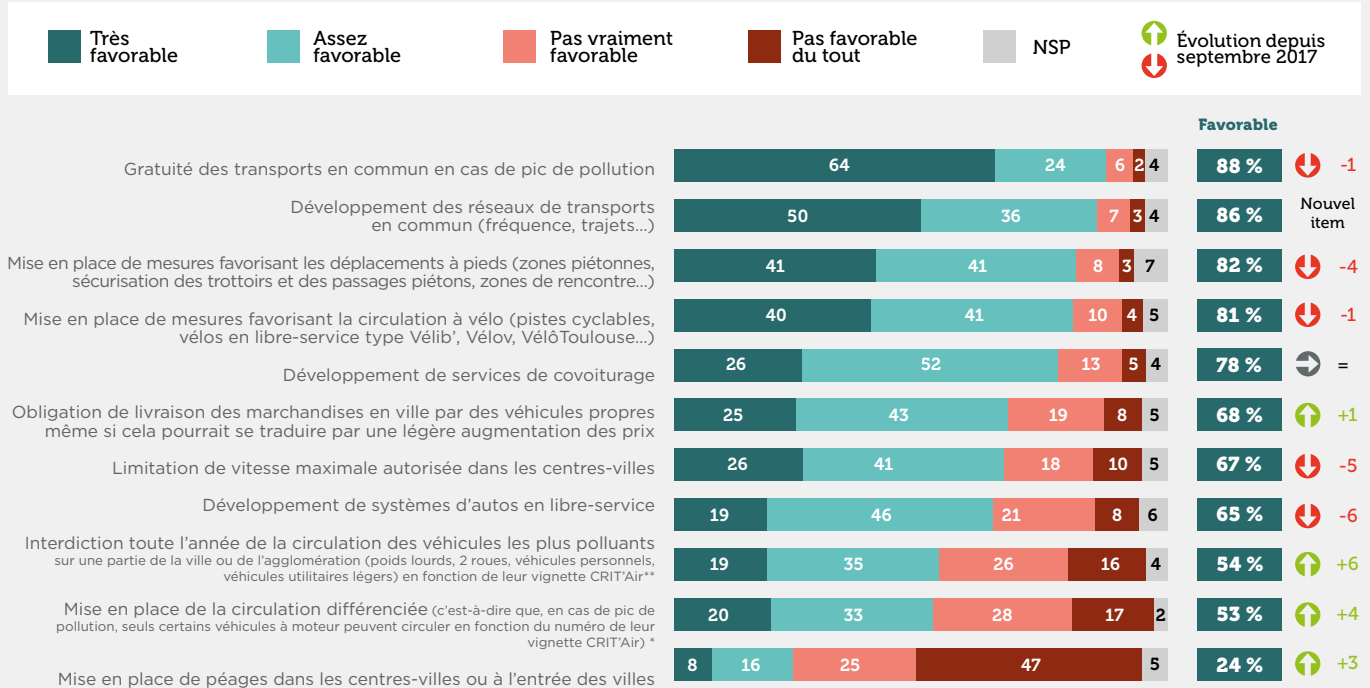
GRAPHIQUE 3

POUR CHACUNE DES PROPOSITIONS SUIVANTES, Y ÊTES-VOUS PERSONNELLEMENT...



FRANCE MÉTROPOLITAINE

1061 répondants



Précision rajoutée en 2018 : « Le certificat qualité de l'air (Crit'Air) est un autocollant sécurisé de couleur, à coller sur le véhicule qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes ».

Source : ADEME, « Enquête environnement », OpinionWay (2018).

* Jusqu'en 2016, l'item était libellé « Mise en place de la circulation alternée (c'est-à-dire que pendant un jour, en cas de pic de pollution, seuls certains véhicules à moteur dont le numéro de plaque minéralogique est impair peuvent circuler et que le jour suivant, seuls les véhicules dont le numéro de plaque minéralogique est pair peuvent le faire) ».

** Jusqu'en 2016, l'item était libellé « Interdiction toute l'année de la circulation des véhicules les plus anciens sur une partie de la ville ou de l'agglomération ».



Le terrain de cette enquête ayant eu lieu avant le mouvement des « gilets jaunes », il n'est pas impossible que cette tendance s'accroisse l'année prochaine. Toutefois, les évolutions récentes sont plus contrastées en matière de qualité de l'air, où les seules mesures à voir leur acceptation progresser sont justement les plus contraignantes ou potentiellement les plus coûteuses pour les individus eux-mêmes¹³. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec la vision plus critique qu'ont nos concitoyens de la qualité de l'air, ses impacts sanitaires ainsi que l'importance globale de cette question parmi l'ensemble des préoccupations environnementales.

... QUI CONTRASTE AVEC DES DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES PARTICULIÈREMENT OPTIMISTES ET PRO-RÉGULATION

Pour la première fois en 2018, les dirigeants d'entreprises de plus de 50 salariés ont été

interrogés sur les mêmes questions concernant le changement climatique que le grand public, avec quelques questions supplémentaires concernant spécifiquement la régulation des activités économiques¹⁴. De façon assez surprenante par rapport aux représentations habituelles de dirigeants d'entreprise rétifs aux interventions des pouvoirs publics dans la vie économique, les décideurs économiques se révèlent particulièrement favorables aux mesures de politiques publiques pour l'environnement. Ils se distinguent de l'ensemble de la population par de très forts taux d'acceptation de toutes les mesures proposées y compris celles qui seraient les plus coûteuses ou contraignantes, qu'il s'agisse de mesures globales ou visant spécifiquement les entreprises.

En matière de taxes, ils sont 69 % à être très ou assez favorables à l'augmentation de la taxe

carbone (+ 21 points par rapport au grand public), 79 % à une taxation plus forte des véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES) (+ 20 points), 66 % à une taxation plus forte du transport aérien (+ 11 points).

En matière d'obligations réglementaires, ils sont 82 % (+ 20 points) en faveur de l'obligation des propriétaires à rénover et à isoler les logements lors d'une vente ou d'une location et 75 % (+ 10 points) en faveur de l'obligation pour la restauration collective publique de proposer une offre de menu végétarien, biologique et/ou de saison.

Concernant les mesures de régulation sur les entreprises elles-mêmes (voir graphique 4 ci-dessous), le plébiscite est encore plus marqué avec aucune mesure recevant moins de 84 % d'avis très ou plutôt favorable. 89 % accepteraient de renforcer la réglementation sur les émissions de GES y compris à l'international, 85 % de généraliser les obligations de reporting environnemental des entreprises, 90 % de généraliser l'affichage environnemental des biens de consommation, 88 % de moduler la fiscalité en fonction de l'impact carbone de l'activité des entreprises, 91 % de faciliter l'accès au financement en fonction des performances climat de l'entreprise et 84 % d'instaurer un prix élevé du carbone pour réduire les émissions de GES afin de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés. Les éventuelles oppositions à une ou plusieurs

de ces différentes mesures sont, en premier, la lourdeur administrative (35 %), l'idée que l'État intervient déjà trop dans la vie économique (19 %) ou l'existence d'autres urgences plus stratégiques pour l'entreprise (17 %). L'absence de marges de manœuvre pour s'adapter à ces mesures (8 %) ainsi que les distorsions de concurrence que cela pourrait induire (les pertes de compétitivité) (7 %) sont les raisons les moins citées par les dirigeants économiques.

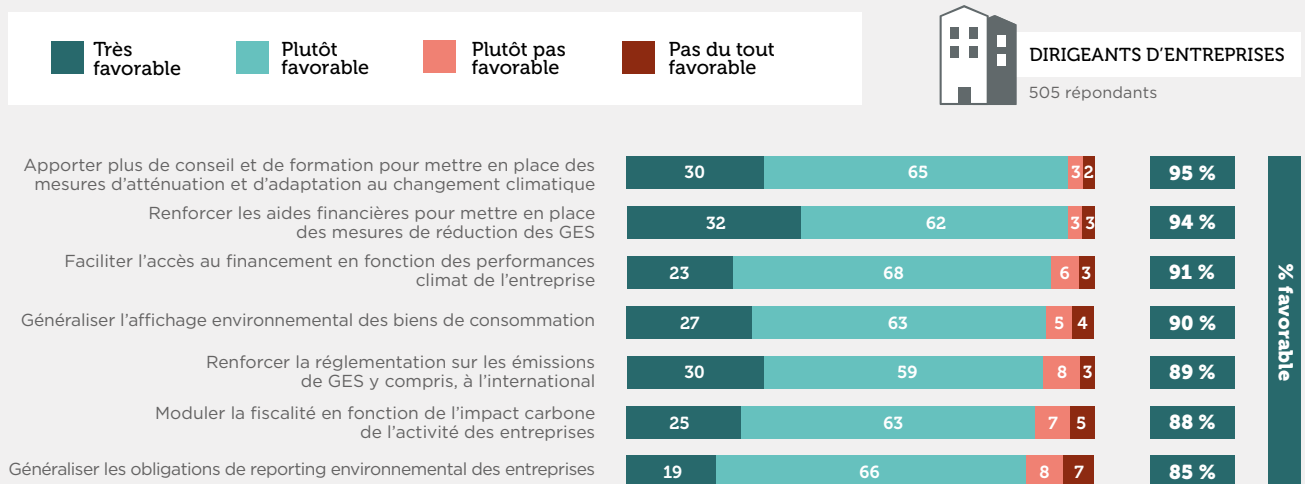
À noter également, les décideurs économiques sont bien plus optimistes que le reste de la population, avec 56 % d'entre eux qui pensent que le changement climatique sera limité à des niveaux acceptables d'ici à la fin du siècle (+ 18 points par rapport à la population globale). Ils sont aussi moins inquiets, avec seulement 48 % des décideurs (- 15 points) qui pensent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles en France si le changement climatique continue, et autant qui pensent que l'on s'y adaptera sans trop de mal (+ 17 points). Ce n'est donc pas seulement dans l'inquiétude envers les impacts du changement climatique qu'il faut chercher la clé de l'acceptation des mesures pour le combattre. La confiance en la possibilité de gagner le combat climatique joue un rôle déterminant.

Les situations territoriales, sociales ainsi que les positionnements politiques de chacun s'avèrent également particulièrement clivants sur ce sujet¹⁵.



GRAPHIQUE 4

JE VAIS VOUS CITER DES MESURES QUI POURRAIENT ÊTRE ADOPTÉES EN VUE DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES ENTREPRISES. POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS Y ÊTES...



Source : ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay, Daniel Boy (2018).

Le risque du désengagement des Français

CHANGER DE MODES DE VIE, CERTAINEMENT, MAIS JUSQU'OU ?

Face à ces inquiétudes et compte tenu de leur ambivalence envers les politiques publiques, comment nos concitoyens envisagent-ils leur propre rôle dans la transition écologique ? L'idée qu'il faille faire évoluer notre modèle actuel de société apparaît très majoritairement partagée. Seuls 6 % pensent que ce modèle doit être préservé¹⁶. Nos concitoyens se distinguent toutefois sur la radicalité des changements à opérer. Pour 58 %, seule une partie doit être révisée, pour 33 % il faut repartir à zéro. Cette quasi-unanimité dans la nécessité d'un changement de modèle est plus nuancée lorsqu'il s'agit de prioriser différents types d'action pour lutter contre le changement climatique. Ils ne sont plus qu'un Français sur deux en 2018 (51 %, - 9 points depuis 2017) à privilégier la modification importante des modes de vie¹⁷. L'autre moitié de la population pense que « c'est aux États de régler au niveau mondial l'augmentation du réchauffement climatique » (19 %, + 3 points), ou qu'« il n'y a rien à faire, le réchauffement de l'atmosphère est inévitable » (17 %, + 4 points), ou que « le progrès technique permettra de trouver des solutions pour empêcher l'augmentation du réchauffement climatique » (9 %, - 1 point). Signe inquiétant, les fatalistes, ceux qui pensent qu'« il n'y a rien à faire et que le réchauffement de l'atmosphère est inévitable » atteignent 17 %, soit quasiment un Français sur 5, record historique depuis le début de cette enquête en l'an 2000.

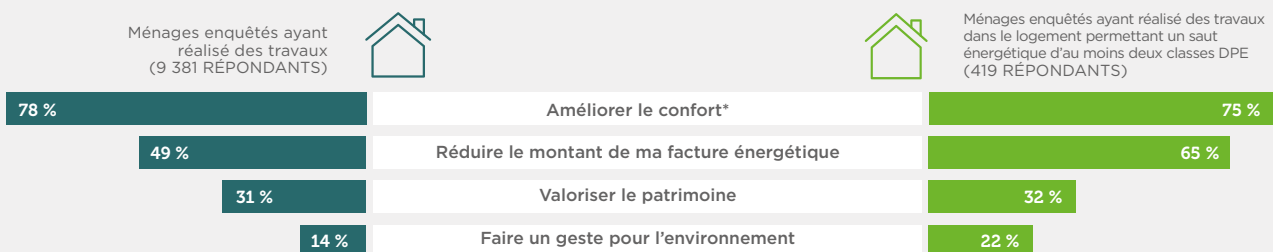
Autre tendance plutôt négative, les changements de modes de vie à opérer pour lutter contre le réchauffement climatique sont de plus en plus assimilés à une contrainte (52 %, + 7 points depuis 2016) alors qu'une petite moitié de la population continue de les considérer plutôt comme une opportunité (47 %, - 8 points depuis 2016).

UNE MOTIVATION ENVIRONNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE MOINS IMPORTANTE QUE D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS

Lorsque l'on s'intéresse aux pratiques effectives de nos concitoyens, on observe en matière d'environnement le même décalage entre intentions et pratiques que sur d'autres sujets (santé, culture, citoyenneté par exemple). Interrogés, les individus déclarent souvent vouloir « bien » faire, et, dans les faits, ne font pas aussi « bien ». D'autres facteurs entrent alors en compte, les habitudes, le mimétisme social, les contraintes pratiques, économiques, le manque de temps, la priorisation d'autres actions, la recherche du plaisir, la fatigue, l'âge, etc. Parmi cette pluralité de déterminants du comportement humain, les sondages d'opinion ont montré que la motivation environnementale est rarement première. Seule exception à la règle, l'investissement dans des projets de développement des énergies renouvelables dans sa propre région. Les 56 % de Français qui se déclarent intéressés par une telle action se disent principalement motivés par la préservation de l'environnement (26 %) et l'avenir des générations futures (20 %) bien avant les questions d'indépendance énergétique (12 %) ou de rentabilité de l'investissement (10 %)¹⁸. En règle générale, la motivation environnementale est subordonnée à d'autres types de motivations, en particulier lorsque le comportement requiert un

GRAPHIQUE 5

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES MÉNAGES À RÉALISER DES TRAVAUX ?



« Qu'est-ce qui a motivé vos travaux ? » (3 réponses maximum)

*L'amélioration du confort regroupe les motivations suivantes : avoir plus chaud dans son logement (confort thermique)/Embellir le logement/ Améliorer la qualité de l'air/ Insonoriser le logement.

effort financier important. C'est notamment le cas pour les rénovations thermiques du logement (voir graphique 5 p. 8). En effet, les ménages doivent, en moyenne, dépenser 15 900 euros pour que leur logement saute d'une classe de diagnostic de performance énergétique (DPE) et 25 900 euros pour deux classes de DPE et plus¹⁹.

Pour l'ensemble des ménages « rénovateurs » et quels que soient les impacts thermiques des rénovations effectuées, le principal motif de réalisation des travaux réside dans la volonté d'améliorer son confort (thermique, esthétique, sonore ou relatif à la qualité de l'air). En effet, l'amélioration du confort est citée par 78 % des ménages devant la réduction de la facture énergétique (49 %), la valorisation du patrimoine (31 %) et faire un geste pour l'environnement (14 %). Si l'on considère uniquement les rénovations très performantes, qui ont conduit à un saut de deux classes de DPE, la hiérarchie des motivations ne change pas mais la réduction de la facture énergétique passe à 65 % de citations et faire un geste pour la planète à 22 %. Ce sont les pannes ou la vétusté des installations existantes qui déclenchent en premier lieu les travaux (28 % pour tout type de rénovation et 33 % pour les rénovations très performantes). Viennent ensuite la réalisation d'autres travaux d'aménagement (agrandissement, embellissement) (19 %, 24 % pour les très performantes), une opportunité de financement (aides publiques, héritage, donation, etc.) (17 %, 23 % pour les très performantes) ou un moment de vie propice (arrivée ou départ d'un enfant, retraite) (16 %, 20 % pour les très performantes). D'autres comportements vertueux, tels que ceux qui permettent de réduire la consommation d'énergie à domicile, permettent, contrairement à la rénovation, de faire des économies immédiates sans investissement majeur. Dans le cas des petits gestes à la maison, la motivation environnementale devient plus importante mais reste toujours secondaire. « Faire un geste pour la planète » est cité par 18 % des Français, moins que « l'augmentation de la facture énergétique », citée par 22 %, ou « pouvoir économiser en raison de sa situation financière », cité par 25 %²⁰. La première motivation pour les économies d'énergie à domicile reste de nature « éthique ». En effet, « la volonté d'éviter le gaspillage » est citée par 30 % des répondants, ouvrant sur une morale de la sobriété qui ne se réduit pas à l'écologie, même si elle y participe indirectement. Il n'en reste pas moins que la motivation environnementale, même subordonnée à d'autres, joue toujours, même en second, sur les comportements. Ainsi, les répondants qui accordent une forte importance à la protection de l'environnement (de 9 à 10 sur une échelle de 10) sont aussi ceux qui déclarent le plus pratiquer les gestes d'économie d'énergie à leur domicile. Ils sont ainsi 11 points de plus que la population globale à privilégier les LED ou les lampes fluocompactes, 8 points de plus à réduire leur consommation d'eau

chaude et 7 points de plus à baisser la température la nuit. Travailler à une plus grande sensibilisation environnementale de la population dans le cadre de la transition énergétique et environnementale (TEE) reste donc utile, sachant que cette sensibilisation s'avère rarement suffisante et ne constitue pas le seul levier susceptible de faire évoluer les pratiques.

LES CONTRAINTES MULTIPLES DE LA MOBILITÉ

Le coût de l'adoption d'un comportement vertueux en matière d'environnement n'est pas limité aux problématiques économiques. Il peut être aussi entendu en termes de renoncement à un confort ou à un désir d'évasion et de dépaysement. Le domaine de la mobilité ne fait pas exception à la règle, bien au contraire. Ainsi, ne plus prendre l'avion pour ses loisirs rencontre l'opposition ferme de 16 % de la population qui déclarent ne pas pouvoir le faire, et l'opposition relative de 19 % supplémentaires de citoyens qui ne pourraient le faire que difficilement²¹. Au final, 1 Français sur 3 est réticent à abandonner l'avion pour ses loisirs.

Si l'on peut imaginer pour certains des contraintes familiales et géographiques expliquant ces réticences, pour la majorité d'entre eux, c'est bien le renoncement à l'accès rapide à des destinations relativement lointaines qui pose problème. Outre le cas spécifique de l'avion, les questions de mobilité se caractérisent par une plus forte inertie et des oppositions plus marquées que les autres comportements écologiques relatifs à la consommation, aux déchets ou aux usages de l'énergie dans le logement (voir graphique 6 p. 10). Ainsi, se déplacer à vélo ou à pied plutôt qu'en voiture est déjà pratiqué par 35 % de la population mais 40 % ne peuvent pas ou difficilement le faire. Utiliser les transports en commun est une réalité pour 30 % des Français mais n'est pas ou difficilement envisageable pour 46 % d'entre eux. Le covoiturage et l'autopartage comptent 19 % d'adeptes mais semblent hors de portée pour 49 % de nos concitoyens.

Les Français sont toujours, en 2018, 50 % à utiliser quotidiennement leur voiture²². Toutefois, signe encourageant, la préférence pour la possession de sa propre voiture a perdu 8 points entre 2016 (71 %) et 2018 (63 %). D'autres signaux vont dans le sens d'un essoufflement du modèle de la voiture individuelle : 18 % des automobilistes essaient, d'ores et déjà, de l'utiliser le moins possible et 31 % aimeraient changer de mode de transport mais, pour un quart d'entre eux, ne savent pas comment faire. La première raison pour réduire l'utilisation de la voiture réside dans de nouvelles possibilités ouvertes par un changement de contexte de vie (57 %), viennent ensuite la recherche d'économies (44 %) et la réduction de ses impacts sur l'environnement (37 %). Le premier frein à la réduction de l'usage de l'automobile réside, lui, dans la perception d'une absence de possibilités alternatives, qui est plus forte en France que dans



GRAPHIQUE 6

JE VAIS VOUS CITER DES ACTIONS QUI POURRAIENT RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. POUR CHACUNE, DITES-MOI SI...

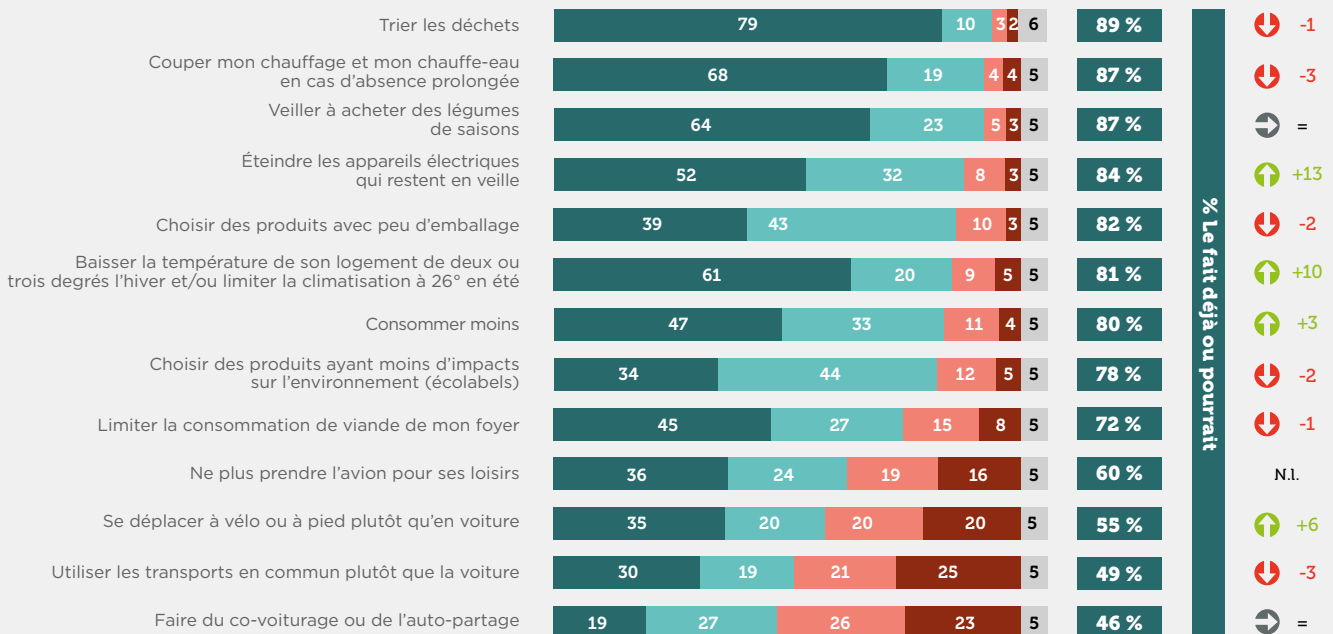


FRANCE MÉTROPOLITAINE

1557 répondants

■ ... vous le faites déjà ■ ... vous pourriez le faire assez facilement ■ ... vous pourriez le faire mais difficilement ■ ... vous ne pouvez pas le faire ■ NSP

↑ Évolution depuis septembre 2017



Source : ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay, Daniel Boy (2018).



d'autres pays. Ainsi, 42 % des Français estiment avoir le choix entre différents modes de transport pour leurs déplacements quotidiens contre 46 % au Royaume-Uni, 56 % en Allemagne et 62 % en Espagne. D'autres inégalités (contraintes familiales, choix du lieu de travail, capacités à utiliser les applications numériques) viennent également se surajouter aux spécificités territoriales pour freiner la réduction de l'usage de la voiture.

LES PROGRÈS CONTRASTÉS DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Le contexte actuel se caractérise également par des progrès, contrastés toutefois, en matière de consommation. Une partie plus importante de nos concitoyens, non encore majoritaires, s'engage désormais dans des pratiques plus responsables. En effet, 47 % (+ 10 points par rapport à 2017) des Français, toutes catégories de revenus confondues, déclarent désormais « consommer moins »²³. 34 % (+ 6 points par rapport à 2017) optent désormais pour des produits ayant moins d'impacts

sur l'environnement (écolabels) et 45 % (+ 3 points par rapport à 2017) limitent désormais la consommation de viande dans leur foyer (voir graphique 6 ci-dessus). Reste que 37 % (+ 7 points depuis 2012) des Français ne souhaitent pas changer leurs habitudes de consommation et que 20 % (- 2 points depuis 2012) aspirent à consommer plus²⁴. En 2018, la proportion des Français qui souhaitent « consommer mieux », que ce soit « moins » ou « autant », n'est plus majoritaire (42 % contre 52 % en 2012) par rapport à ceux qui veulent continuer à consommer « autant » ou « plus ». Depuis plusieurs années déjà, on observe également une polarisation de la société dans les pratiques de consommation voire une certaine « radicalisation » des extrêmes. D'un côté, un groupe très impliqué, correspondant à 9 % de la population, cherche à agir sur le monde par sa consommation, participe à des pétitions et joue un rôle d'influence²⁵. Ainsi, 10 % des Français déclarent être membres d'une Amap, soit deux fois plus qu'en 2012²⁶. Dans cette frange de la population, les pratiques émergentes de

consommation privilégiant l'usage (location, échange, revente, achat d'occasion, don, troc) ont une visée militante pour certains ou de multiplication des expériences de consommation pour d'autres. Les CSP +, les urbains, les niveaux de diplôme élevés et les jeunes y sont surreprésentés par rapport à la moyenne de la population. De l'autre, deux groupes n'adoptent pas des pratiques de consommation responsable par opposition à l'écologie (12 %) ou par nécessité économique (16 %) ²⁷. Ces derniers, très contraints financièrement, cherchent avant tout à consommer moins et moins cher. Pour ces catégories de population, les pratiques émergentes de consommation visent avant tout à préserver leur pouvoir d'achat et à échapper à un « système » économique dont ils se sentent victimes ²⁸.

L'environnement, nouvelle ligne de fracture ou bouc émissaire des fractures existantes ?

LES MULTIPLES CLIVAGES AUTOUR DE LA TAXE CARBONE

La taxe carbone illustre bien les différents clivages que l'on peut observer sur les questions d'environnement. On observe de fortes différences géographiques entre les différentes régions et entre les territoires urbains et ruraux. En effet, 58 % des habitants de la région parisienne mais aussi 51 % du Nord-Ouest sont favorables à son augmentation, contre 47 % des habitants du Sud-Est, 45 % du Nord-Est et 35 % du Sud-Ouest ²⁹. Les oppositions à cette augmentation sont bien plus fortes dans les communes de moins de 2000 habitants (54 %) et de moins de 20000 habitants (53 %) que dans les villes entre 20000 et 100000 habitants (42 %), et encore plus dans l'unité urbaine de Paris et la région parisienne (37 %).

On observe également une polarisation socio-économique très importante sur cette question. Ainsi, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont à 60 % favorables à une augmentation de la taxe carbone, 50 % des professions intermédiaires, 45 % des employés et ouvriers et seulement 28 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, sachant que si l'on considère les chefs d'entreprise de plus de 50 salariés, l'augmentation de la taxe carbone atteint le niveau le plus élevé d'acceptation de 69 %. L'adhésion à cette mesure est croissante avec le revenu du ménage : de 39 % pour les revenus mensuels nets inférieurs à 1000 euros, on passe à 50 % entre 1000 et 3000 euros par mois et à 54 % au-dessus de 3000 euros. Facteur impactant directement le niveau de vie des ménages, le nombre de personnes dans le foyer influe lui aussi sur l'acceptation de cette mesure : 54 % dans les ménages d'une personne contre 45 % pour les ménages de plus de trois personnes. Des écarts très importants se constatent également en fonction des positionnements politiques. Ainsi, 60 % des personnes se positionnant « à gauche »

sont favorables à l'augmentation de la taxe carbone, contre 40 % des personnes se déclarant « très à droite » en passant par 56 % ceux qui se situent « au centre », 54 % « très à gauche », 46 % pour les « à droite » et 43 % pour les « ni à droite ni à gauche ». Encore plus marquée, la différence s'opère en fonction de la sympathie ou non pour les mouvements (et non les partis) écologistes, entre 76 % pour ceux qui expriment « beaucoup » de sympathie à leur égard à 55 % pour ceux qui en déclarent « assez » et 46 % pour les « peu » et 26 % pour les « pas du tout ». Dépassant en partie ces différents clivages, la proximité ou la vulnérabilité envers les désordres climatiques joue également sur l'acceptation de cette mesure. Ainsi, les personnes ayant déjà subi les conséquences de désordres climatiques sur leur lieu d'habitation se révèlent significativement plus favorables à l'augmentation de la taxe carbone (59 %) que les autres (45 %). Ce phénomène avait déjà été observé en 2016 auprès des Français des DOM-TOM, lesquels se déclaraient plus favorables que les habitants de la métropole à cette mesure ³⁰.

QUE FAIRE AVEC LA DÉFIANCE ET LES OPPOSITIONS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE (TEE) ?

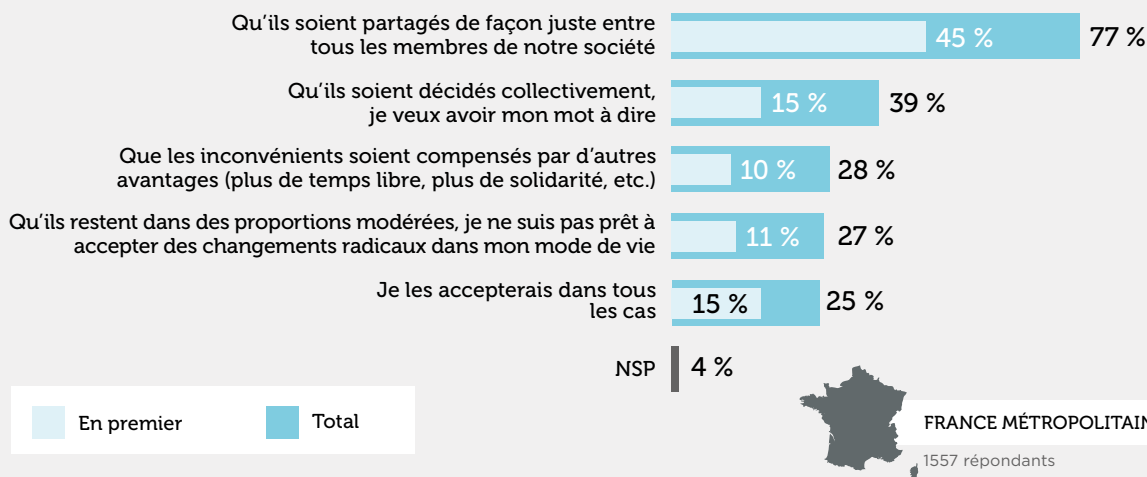
Plusieurs facteurs entrent en compte dans la montée de la défiance générale actuelle ³¹. Différents scandales (vache folle, Tchernobyl, amiante, sang contaminé, etc.) ont mis en évidence l'existence de dysfonctionnements des pouvoirs publics, si ce n'est de collusion avec des intérêts privés, au détriment de la sécurité des citoyens. L'augmentation du niveau de diplôme moyen au sein de la population peut s'accompagner d'un développement de l'esprit critique. Le numérique et les réseaux sociaux démultiplient les possibilités d'accès au savoir mais, dans le même temps, conduisent à simplifier, dans des formats courts, les différents discours et à les niveler en les mettant tous sur le même plan. Enfin, le ralentissement de la croissance met à mal la confiance dans un progrès économique qui bénéficie à tous. De fait, un nombre important de Français ont le sentiment que leur niveau de vie a un peu (24 %) ou beaucoup (20 %) diminué depuis 5 ans ³². Le sentiment de contrainte budgétaire est, quant à lui majoritaire. Seuls 37 % de la population déclarent arriver à mettre un peu ou beaucoup d'argent de côté, 27 % vivent sur leur réserve ou à crédit et 31 % bouclent juste leur budget. Dans ce contexte de défiance et de contrainte économique, le risque majeur devient que les problématiques environnementales endossent l'ensemble des frustrations et du ressentiment issus des crises politiques, sociales, économiques et financières de la décennie passée. Comment, dès lors, conduire une transition énergétique et environnementale qui soit acceptée, voire désirée ? Faire avec la défiance implique de travailler l'adéquation du discours des pouvoirs



GRAPHIQUE 7

SI DES CHANGEMENTS IMPORTANTS S'AVÈRENT NÉCESSAIRES DANS NOS MODES DE VIE, À QUELLES CONDITIONS LES ACCEPTERIEZ-VOUS ?

En premier? Et en second? Deux réponses possibles - total supérieur à 100 %



Source : ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay, Daniel Boy (2018).



publics sur la transition avec les préoccupations de la population. Il est également nécessaire d'œuvrer à une meilleure lisibilité des décisions prises ainsi que des positions des différentes parties prenantes au regard du problème posé. Ce travail, éminemment politique, sur la forme du débat, ne dispense pas de la prise en compte d'une question de fond, tout aussi politique, sur l'équité de la transition elle-même. En effet, que « les efforts soient partagés de façon juste entre tous les membres de notre société » constitue la première condition exprimée par les Français face à la possible radicalité des changements de modes de vie à opérer. En effet, si des changements importants s'avéraient nécessaires (voir graphique 7 ci-dessus), la première condition pour que les Français les acceptent, réside dans le fait qu'ils soient partagés de façon juste entre tous les membres de notre société³³. Cette exigence de justice, très stable depuis 2016 est deux fois plus citée (77 %) que l'exigence de participation démocratique consistant à vouloir que ces changements soient décidés collectivement et que l'on puisse avoir son mot à dire sur le sujet. L'exigence démocratique (39 %) n'en reste pas moins la deuxième condition exprimée. Étonnamment, les deux modalités de réponses en forme d'échappatoire arrivent dans les dernières positions. Ainsi, « que ces changements soient compensés par d'autres gains » atteint 28 % et « qu'ils restent modérés », 27 %. Plus encore, 25 % sont prêts à accepter des changements importants

dans leur mode de vie sans condition. Les Français ne s'opposent donc pas à des changements de leurs modes de vie, ni à des changements majeurs a priori. Ce sont bien les conditions dans lesquelles ces changements s'opèrent qui sont susceptibles de générer de fortes crispations. Certes, l'exposition aux désordres climatiques augmente l'acceptation de mesures telles que la taxe carbone par exemple. Cependant, l'enjeu reste bien de travailler à l'acceptation de mesures susceptibles d'éviter la multiplication et l'intensification des désordres climatiques avant que ces derniers ne se produisent... Il reste donc, toujours, à fédérer autour d'une transition énergétique et écologique qui soit reconnue non seulement comme nécessaire mais aussi comme acceptable si ce n'est désirable par le plus grand nombre. Toutefois, cette dynamique collective implique certainement d'aller au-delà des questions énergétiques et environnementales. Les événements récents ont bien montré que la TEE n'était pas indépendante de son contexte politique, économique et social. Il se pourrait qu'elle soit en grande partie subordonnée à la réalité d'un contrat social partagé et d'un fort sentiment de cohésion. C'est à cette condition que les citoyens sont susceptibles d'entrer dans une logique de « don contre don » et de « soin » envers les autres et l'environnement.



Contact :
> solange.martin@ademe.fr

NOTES

1. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
2. Crédoc, « Conditions de Vie et Aspiration des Français » (1995- 2017).
3. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
4. ADEME, « Les Français et l'environnement », OpinionWay (2018).
5. Baromètre de la confiance politique, vague 10, Sciences Po, Cevipof, OpinionWay, 2019.
https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Barometre_confiance_vague9.pdf
6. GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable », 2017.
7. Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes », 2018.
8. GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable », 2017.
9. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
10. Voir p. 11 pour une analyse en détail des clivages politiques et sociaux autour de cette mesure.
11. ADEME, « Les Français et l'environnement », OpinionWay (2018).
12. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
13. ADEME, « Les Français et l'environnement », OpinionWay (2018).
14. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
15. Voir p. 11.
16. GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable », 2017.
17. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
18. ADEME, « Les Français et l'environnement », OpinionWay (2018).
19. ADEME, « Enquête TREMI » Campagne 2017, Kantar Public, Énergies Demain, Pouget Consultants, 2018.
20. ADEME, « Les Français et l'environnement, » OpinionWay (2018).
21. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
22. Obsoco, Chronos, « L'observatoire des mobilités émergentes », 2018.
23. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
24. Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes », 2018.
25. GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable », 2017.
26. Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes », 2018.
27. GreenFlex, « Les Français et la consommation responsable », 2017.
28. Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes », 2018.
29. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.
30. En 2016, 56 % des habitants des DOM-TOM se déclaraient favorables à l'instauration d'une taxe carbone contre 43 % des métropolitains.
ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2016.
31. France stratégie, « Expertise et démocratie », 2018.
32. Obsoco, « L'observatoire des consommations émergentes », 2018.
33. ADEME, « Les représentations sociales du changement climatique », GLS-OpinionWay et Daniel Boy, 2018.